

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 2 de l'ordre du jour

**CX/NFSDU 01/2-Add.1
Novembre 2001**

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

*Vingt-troisième session
Berlin, 26 - 30 novembre 2001*

QUESTIONS TRANSMISES AU COMITE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET/OU D'AUTRES COMITES DU CODEX

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA 49^{ème} SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Projet de norme révisée pour les aliments exempts de gluten (CCNFSDU)¹

34. Le projet de norme révisée a été maintenu à l'étape 7 car aucun consensus n'a pu se dégager ni sur la teneur en gluten, ni sur la méthode d'analyse à utiliser. La fiabilité de la méthode d'analyse a notamment été mise en question. Le Comité exécutif a recommandé de maintenir le projet de norme révisée à l'étape 7, en attendant que soient précisées la base scientifique pour la fixation de la teneur en gluten et la définition d'une méthode d'analyse. Tout en notant qu'un groupe de travail du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime avait examiné ces questions, il a suggéré que la FAO et l'OMS convoquent un groupe d'experts chargé d'examiner les données disponibles et de fournir des avis scientifiques indépendants pour aider à résoudre le problème. En outre, il a été noté qu'il appartenait au Comité de proposer la méthode d'analyse, en fonction de ses prescriptions techniques, et que celle-ci devrait ensuite être approuvée par le Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, sur la base des critères du Codex.

¹ ALINORM 01/26, par. 28-35.